

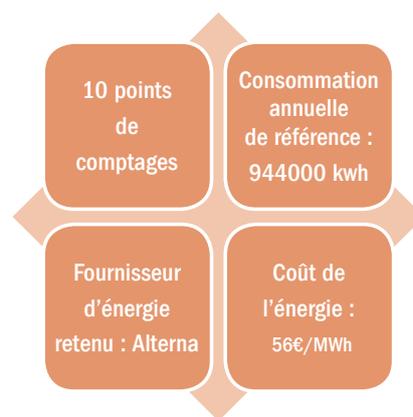
La lettre du service public de la performance énergétique est un outil qui vous informe et vous accompagne dans vos démarches de rénovation énergétique. Trimestrielle, elle vous donne les clés, les bons plans et les informations en matière d'énergie.

RÉNOVER - ÉCONOMISER

■ Le marché de fourniture de gaz naturel de Cenon-sur-Vienne

Fort de son expertise sur les marchés de fourniture d'énergie pour la Ville de Châtelleraut et l'Agglomération de Grand Châtelleraut, le Service commun accompagne les communes adhérentes dans la définition de leur marché de fourniture d'énergie ainsi que dans l'analyse des offres des fournisseurs.

C'est ainsi que la commune de Cenon-sur-Vienne a pu bénéficier des conseils et de l'expérience du Service commun pour l'attribution de son marché de fourniture de gaz naturel.



Caractéristiques du marché

■ La rénovation du commerce de Senillé Saint-Sauveur

Le projet de rénovation de la commune de Senillé Saint-Sauveur a pour objectif la réouverture d'un commerce de proximité, s'inscrivant dans une démarche de revitalisation du centre-bourg. Le bâtiment rénové permettra l'installation d'un restaurant, de son logement et d'un gîte.

Cette rénovation globale se veut respectueuse du bâti ancien tout en assurant un confort pour les utilisateurs et une performance énergétique importante. Cela comprend l'isolation du bâtiment avec des matériaux bio-sourcés, le changement des menuiseries et du système de chauffage.

Le Service commun accompagne les élus de la commune sur ce projet afin de valider avec l'équipe de maîtrise d'œuvre les choix techniques adaptés aux spécificités du patrimoine ancien.

■ Valorisation des CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) pour la salle polyvalente de Buxeuil

Après un diagnostic énergétique et une thermographie infrarouge, le Service commun accompagne la commune de Buxeuil dans la valorisation des CEE issus de la rénovation de la salle polyvalente. Pour rappel, le dispositif CEE, créé en 2005, repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie.

Où ?	Buxeuil – salle polyvalente
Quoi ?	Valorisation des CEE
Cumacs valorisés ?	1800 MWhcumac
Montant de l'aide ?	12 500 €, estimation en fonction du tarif de rachat
Soit	10 % du coût des travaux d'amélioration thermique

Pour toute valorisation des CEE suite à des travaux d'économies d'énergie, n'hésitez pas à contacter le Service commun de Grand Châtelleraut.

EN PRATIQUE

■ Trois missions préalables du CEP

Votre commune peut être accompagnée par un conseiller en énergie partagé de Grand Châtelleraut. La méthodologie passe par trois missions préalables :

- Réaliser le bilan énergétique de la commune sur trois années,
- Visiter les bâtiments et les installations techniques,
- Préconiser des travaux de maîtrise de l'énergie.

■ Diagnostics thermiques dans les écoles de trois communes

L'été est le moment opportun pour les communes de soumettre leur école à un diagnostic thermique et énergétique. Ainsi, les communes de Senillé Saint-Sauveur, Pleumartin et Availles-en-Châtelleraut ont bénéficié de ce service réalisé par les techniciens du Service commun.

Un rapport détaillé sera transmis aux communes comprenant : un état des lieux du bâtiment et des installations techniques, un suivi énergétique accompagné de propositions de travaux de maîtrise de l'énergie ou d'énergie renouvelable chiffrées, permettant de réaliser des économies d'énergie.

GRAND CHÂTELLERAUT VOUS ACCOMPAGNE

■ Les actions du CEP avec le Syndicat Énergies Vienne

Le Service commun s'est associé avec le Syndicat Énergies Vienne. Le but est d'améliorer la connaissance du patrimoine des communes et de les accompagner dans d'éventuels projets. Les communes membres des deux entités ont reçu un questionnaire. Elles ont pu faire connaître leurs attentes en matière d'exemplarité énergétique.

22 communes sont intéressées par la démarche. Elles sont actuellement rencontrées pour renseigner un état des lieux plus précis sur leur patrimoine.

Celui-ci permettra de proposer aux communes des audits énergétiques financés en partie par le Syndicat Énergies Vienne.

CONTACT

CONSEILLÈRE EN ÉNERGIE PARTAGÉE*

Perrine MARMIN 05 49 23 64 93 / 06 31 01 44 78
perrine.marmin@grand-chatelleraut.fr

*Le conseiller en énergie partagé (CEP) est neutre et indépendant



GRAND
CHÂTELLERAUT

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION